

## Confinement, déconfinement et télésoin

Ce début d'année aura été marqué par un événement totalement inédit dans nos vies personnelles, professionnelles et syndicales.

Le confinement : une vie en suspens pour certains et profondément modifiée pour beaucoup. Une situation qui a questionné notre rapport au temps et à l'espace de vie, à la famille – ceux qui vivent sous notre toit et ceux qui sont loin.

Puis, le déconfinement : reprendre le rythme et la vie « normale », sortir de chez soi, alors que souvent l'inquiétude est toujours là. Comment jongler entre la peur, le besoin de retrouver sa vie, la nécessité de s'adapter à des pratiques nouvelles et une profonde modification des usages sociaux ? Sans compter les consignes de sécurité et d'hygiène qui se multiplient...

Et dans ce contexte de confinement est arrivé le télésoin en orthophonie, mis sur le marché avec cynisme et opportunisme. Il existait sur le papier depuis des lustres.

Le confinement a été l'occasion de commercialiser ce projet permis par Ma Santé 2022 et enfin réalisable pour certains qui trépignaient d'impatience...

Vous avez été très nombreux à nous écrire à ce sujet. Jamais aucune question n'a suscité autant d'interrogations et de témoignages à la fédération ! Pas même l'acte de soin orthophonique ! Vous trouverez dans ce Bulletin de la lecture à ce sujet.

Cette arrivée du télésoin en orthophonie, en France, est l'occasion de réfléchir à la définition de notre métier. Nous retrouvons celle-ci dans les écrits de la FOF et notamment dans les différentes motions d'orientation, dans les campagnes d'adhésion, dans le *Manifeste pour une orthophonie de soin* ainsi que dans le livre publié aux éditions Erès *Entre langue et parole, le métier d'orthophoniste*, sans oublier le Bulletin. Vous la retrouverez encore dans le 4<sup>ème</sup> ouvrage du Comité de Réflexion Théorique et Clinique intitulé *Le bilan : tour d'horizon, des questions* qui vient de paraître.

Le Ségur de la Santé ne fait qu'accélérer Ma Santé 2022. Les soignants ont été salués par tous mais seront-ils écoutés et entendus ? Ce qu'ils répètent depuis des années, et dans la rue depuis des mois, sera-t-il enfin traduit en actes par les pouvoirs publics ? Nombreux sont les syndicats de salariés, les syndicats professionnels, les collectifs, qui ne sont pas inféodés au pouvoir et veulent œuvrer à cette refondation.

Ce Ségur de la Santé risque de n'être qu'une strate de plus qui viendra s'ajouter aux précédentes, toutes plus technocratiques et gestionnaires les unes que les autres, sans prise en compte de la parole et de la compétence des soignants de terrain. Le risque de privatisation de la santé et d'inégalité dans l'accès aux soins est encore plus grand.

Il n'est pas seulement ici question de l'hôpital. En ville, quelle place est donnée aux soignants ? Aux orthophonistes ? Déconsidérés, absents des discours publics, déresponsabilisés, réduits de plus en plus à d'interchangeables exécutants de protocoles. Soignants engagés, comment les orthophonistes se font-ils entendre dans la Cité ? Voilà une question qui nous guide à la FOF et que nous retrouverons lors des prochaines Journées d'Études fin 2020, à Poitiers.

Dans la vie syndicale de la FOF, cette épidémie nous a procuré beaucoup de travail. La plupart des assemblées générales des syndicats régionaux ont été repoussées. Nos réunions, que ce soit en région ou au CA fédéral, se sont faites en visioconférence. L'occasion encore de se rendre compte à quel point ces outils modifient le travail et la circulation de la parole. Et si nous avons su profiter des possibilités et avantages offerts par la situation de travail à distance, nous aspirons à nous retrouver bientôt !

Nous vous souhaitons le meilleur été possible.

Nicol BOULIDARD,  
Guillemette AUBIN-VIARD